

La Fuie



SYMBOLE SEIGNEURIAL

En Limousin, les pigeonniers n'ont que rarement une architecture spectaculaire, ils reprennent les quelques formes héritées de l'architecture traditionnelle de ce petit patrimoine.

Le colombier à pied de forme circulaire ou fuie *

Usages en vigueur avant 1789 (sources de droit au Moyen-Âge)

Ne sert qu'à abriter des pigeons,
Édifice indépendant, séparé du corps de logis principal,
Construction indépendante majoritairement située dans la cour (70%) ou dans l'enceinte (13%). Ils peuvent être isolés, en particulier en Creuse (17%)

À l'intérieur, boulins du haut jusqu'au sol où nichent les pigeons,
Affirme une appartenance seigneuriale, sauf dans le Limousin où ce droit peut être octroyé, à tout un chacun, par décision seigneuriale,

Les pigeons sont considérés faisant partie du fonds, et donc immeubles, dans les pays de la Marche



COLOMBIER À FUIE,
GLÉNIC

*

cf. le *Vieux coutumier général* de 1727, tome 1, titre 1 et l'*Encyclopédie* de Diderot et Alembert (1751-1772).

Le colombier de forme ronde, une imitation de la fuie

Est utilisé pour un autre usage au moins au rez-de-chaussée, et n'est donc pas reconnu comme seigneurial
Est une construction indépendante majoritairement située dans la cour (28%) et dans l'enceinte (28%), souvent indépendant (22%) ou accolé à un bâtiment (15%)



COLOMBIER ROND,
LIOURDRES

ÉTAT DES LIEUX, ACTUEL

Le mot colombier remplace colombier à pied et symbolise un idéal historique.

Dès 1868, Viollet Le Duc assimile colombier, colombier à pied et pigeonnier.

127 pigeonniers de forme circulaire ont été recensés (colombiers à pied : 21%)

Une grande majorité (87%) sont en Haute-Vienne (dont 20% d'avant 1789 et 25% de fuies) et en Creuse (dont 32% d'avant 1789 et 21% de fuies). Mais, en Corrèze, les pigeonniers circulaires sont, globalement, plus anciens (37,5% d'avant 1789 et 6% de fuies).

pigeonniers
en Limousin

www.limousin.culture.gouv.fr

